



## Résultats de la réunion informelle Compétitivité - Journée Recherche



© Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche / Philippe Devernay

- Du : 17.07.2008
- Au : 18.07.2008
- À : Versailles, Jouy-en-Josas

Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a réuni ses homologues européens, le 17 juillet, pour la première réunion informelle Compétitivité de la Présidence française.

Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a réuni ses homologues européens sur le site d'HEC à Jouy-en-Josas pour la première réunion informelle "compétitivité" de la présidence française.

Cette réunion a été l'occasion de travailler sur la "vision 2020" de l'Espace européen de la recherche (EER) qui sera proposée à l'adoption du Conseil compétitivité de décembre 2008, dans le cadre du processus de Ljubljana. Le processus de Ljubljana (lancé par la présidence slovène en avril 2008) a pour objectif de renforcer l'Espace européen de la recherche, grâce à la définition de la "vision 2020" pendant la présidence française, et l'adaptation de sa gouvernance pendant les deux présidences suivantes (tchèque et suédoise).

L'un des objectifs principaux de la transformation en cours de l'Espace européen de la recherche est de favoriser une plus grande coordination des efforts nationaux de recherche à l'échelle européenne, permettant un gain en efficacité et favorisant ainsi une croissance plus riche en connaissance.

Réunis en ateliers thématiques, les ministres européens ont centré leur réflexion sur l'avenir de la recherche européenne à partir de quatre grands défis qui lui sont posés : la crise alimentaire et ses conséquences sur l'agriculture et notre gestion des écosystèmes, le changement climatique qui rend nécessaire de nouvelles énergies, le passage à la société de la connaissance et le vieillissement de la population européenne.

Dans le cadre des ateliers thématiques, puis en séance plénière, les travaux des ministres ont d'abord permis d'identifier des sujets communs pour lesquels une coordination efficace de la recherche européenne pourrait être mise en œuvre rapidement, notamment :

- l'adaptation des techniques agricoles au changement climatique et la sécurité alimentaire ;
- la mise en œuvre du Plan-SET (le plan stratégique européen pour les technologies énergétiques) et ses six initiatives

industrielles ;

- la maîtrise de l'informatique embarquée, des développements et des usages futurs de l'Internet dans le respect de la vie privée ;
- la généralisation des plans Alzheimer nationaux et leur coordination européenne, notamment grâce à la démarche conjointe proposée par la Commission.

Ces différents sujets figureront parmi les thèmes proposés aux décisions d'orientation stratégique à arbitrer dans la "vision 2020" de l'Espace européen de la recherche avant fin 2008.

Les travaux des ministres ont également permis de souligner l'urgence de doter l'Espace européen de la recherche d'instruments indispensables à sa compétitivité et les ministres ont affirmé souhaiter :

- accélérer l'adoption d'un système juridictionnel des brevets et la création du brevet communautaire selon les engagements pris par le Trio des Présidences dans le cadre de leur programme de travail ;
- promouvoir une interaction efficace à tous les niveaux entre l'éducation, la recherche et l'innovation, associant secteurs public et privé aussi souvent que possible ;
- améliorer la promotion de la coopération paneuropéenne en recherche ;
- assurer la coordination des ressources publiques (ressources humaines, infrastructures, budgets...) mobilisables aux niveaux régional, national et communautaire, en encourageant la programmation conjointe.

Ces travaux ont enfin permis de développer les éléments qui pourraient constituer la "vision 2020" de l'Espace européen de la recherche, que Valérie Pécresse a rappelés en citant quatre piliers de cette vision :

- Affirmer la vocation de l'Espace européen de la recherche à être présent sur tous les fronts de la recherche ;
- Organiser une gouvernance de l'Espace européen de la recherche qui soit à la fois stratégique, à l'écoute des attentes des citoyens et respectueuse des valeurs européennes ;
- Favoriser la mobilisation des ressources de l'Espace européen de la recherche (ressources humaines, infrastructures de recherche...) et la diffusion des connaissances ;
- Renforcer les synergies entre les niveaux communautaire et intergouvernemental de l'Espace européen de la recherche.

Voir [Réunion informelle Compétitivité, les 17 et 18 juillet, à Versailles et Jouy-en-Josas](#)

Date de la mise à jour : 10.09.2008



Médiathèque